



Assurance et BCT

Par Nana68497463

Bonjour

Sans ancienneté d'assurance et avec une suspension de permis a mon actif datant de mai 2022, je ne trouve pas d'assurance pour m'assurer.

J'étais chez xxxxxx qui m'a téléphoné aujourd'hui pour me dire de trouver une autre assurance afin de me résilier "proprement" plutôt que de me résilier pour défaut d'ancienneté ou autre motif.

J'ai donc essayé xxxxxx(conseiller par xxxx) qui m'a dit qu'elle ne pourrait pas m'assurer au vu des déclarations précédentes et donc de me rapprocher de la BCT (bureau centrale des tarification) pour qui m'aide a trouver une assurance. Ma question est :

Étant donné que je doit contacter une assurance qui me refuse mais qui me convienne niveau tarif , je peux le faire avec xxxxxx ? Ou non comme il ont pour projet de me résilier ?

A moins que j'ai mal compris la façon dont je doit procéder, ce qui est fort possible...

Merci a tous

Bien cordialement

Par chaber

Bonjour

Sans ancienneté d'assurance et avec une suspension de permis a mon actif datant de mai 2022, je ne trouve pas d'assurance pour m'assurer.

L'assureur actuel procède d'une manière amiable en vous proposant de résilier vous-même pour éviter une inscription sur votre fichier Agira "résiliation par la compagnie d'Assurances"

Étant donné que je doit contacter une assurance qui me refuse mais qui me convienne niveau tarif , je peux le faire avec xxxxxxxx ?

Selon la durée et le motif de votre suspension de permis vous ne trouverez pas aurez du mal à trouver un nouvel assureur surtout à prix réduit

Vous pouvez consulter le BCT ou chercher sur Internet une compagnie spécialisée dans votre genre de situation mais ce ne sera pas un assureur au rabais

La compagnie d'assurances est en droit d'appliquer une majoration de la prime pouvant atteindre 150% pour conduite sous alcool ou sous stupéfiants

Par Nana68497463

Les soucis avec les assurances je suis au courant . Si je passe par la BCT c'est pour en obliger une a m'assurer.

Ma question concerne la procédure avec la BCT. Si pas plus de précisions sur la marche a suivre sa ne répond pas a la question ..

Je réitere si quelqu'un passe par la , je veux savoir si je peux recontacter l'assurance qui va ma résilier pour le dossier avec la BCT?

(Puisqu'il faut une preuve du refus de l'assurance.)

Par chaber

Préférez-vous que votre assureur actuel résilie le contrat.

Il faut vous remuer un peu en consultant divers assureurs nombreux sur le marché en demandant copie de leur refus

Par Nana68497463

Oula...

C'est justement parceque je ne comprend pas la marche a suivre de la BCT que je demande. Me remuer de quoi ?

Je serais résilier aujourd'hui de toute façon, l'assurance me laisser 48h pour trouve une autre assurance. Que voulais vous que je fasse la procédure avec la BCT prend au minimum 15 jours je ne peux pas faire de miracle surtout si je ne suis pas renseigné. Jusqu'ici je n'avais jamais entendu parler de la BCT.

Bonne journée

Par chaber

[url=https://www.bureaucentraldetarification.fr/le-bct-automobile/]https://www.bureaucentraldetarification.fr/le-bct-automobile/[/url]

Me remuer de quoi ?

de trouver un assureur qui vous refuse par écrit

Ou vous vous assurez sur internet par un assureur, à effet immédiat à tarif supprimé

ou vous saisissez le BCT avec le refus. En attendant la réponse et une souscription vous vous abtenez de rouler sans assurance